



DANS CE NUMÉRO

Page 2 : Normes et modalités d'évaluation, temps d'enseignement des spécialistes, enfants à charge et assurances collectives.

Page 3 : Membres à statut précaire et en début d'emploi, rappels et prolongation des appels de candidatures pour le CES, le Comité SASAF et la table des spécialistes, rappel de formations.

Page 4 : Comités sociopolitiques.

Page 5 : Recrutement et renouveau syndicaux et manifestation Pousse, mais poussettes égales.

Page 6 : Lancement de l'année syndicale en photos.

DÉLÉGATIONS 2024-2025

FAE

Fédération
autonome de
l'enseignement

L'appel de candidatures pour former les délégations de l'Alliance au sein du Conseil fédératif, du Conseil fédératif de négociation et du Congrès est lancé! Vous avez envie de participer aux instances de la FAE et de mieux connaître votre fédération? C'est l'occasion idéale! Pour en savoir davantage, lisez le cahier.

CPF : L'ALLIANCE APPUIE LA MOBILISATION

Depuis près de deux ans, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) cherche à appliquer à la lettre les critères d'admission aux élèves de cheminement particulier de formation (CPF), ce qui a provoqué une chute drastique du nombre de groupes. En effet, les critères menant à un code 10 changent entre le primaire et le secondaire. Alors qu'un élève obtient ce code lorsqu'il est en échec en français ou en mathématiques, au primaire, il doit être en échec dans les deux matières au secondaire pour garder ce même code. Le CSSDM considère alors qu'il n'a pas besoin de la classe CPF. Les élèves des groupes CPF qui avaient de grandes difficultés d'apprentissage ont été dirigés vers des classes DGA (nous saluons d'ailleurs l'ouverture de ce type de groupes au secondaire). Cependant, l'élève n'ayant plus de code 10 se retrouve alors en classe ordinaire, mais peine à suivre puisqu'il se retrouve dans un grand groupe, souvent en dépassement du maximum, avec un grand nombre d'élèves ayant divers besoins. Au primaire, il y a une meilleure mixité des groupes, l'école à 3 vitesses y faisant moins de ravages. Mais au secondaire, la proportion d'élèves à risque ou HDAA grimpe en flèche. Les élèves les mieux nantis et les plus performants se tournent soit vers l'école privée, soit vers les programmes à projets particuliers sélectifs. Ajoutant à cette triste réalité l'arrivée de ces élèves qui étaient auparavant dans des groupes à effectifs réduits, la classe ordinaire s'en trouve affaiblie.

L'approche drastique et les changements apportés rapidement et sans mesures d'atténuation du CSSDM n'améliorent ni les conditions d'apprentissage des élèves en difficulté, ni celles des élèves de la classe ordinaire et alourdissent considérablement la tâche des enseignantes et enseignants de ces groupes. Dans un monde idéal, ces élèves seraient adéquatement soutenus par des services professionnels et de l'orthopédagogie, mais, notamment en raison de la pénurie de ressources, ce n'est pas le cas.

EXCELLENTE INITIATIVE DU MILIEU

Des membres de l'Alliance ont interpellé le Conseil d'administration, en avril dernier, et l'Assemblée des personnes déléguées (APD) a alors dénoncé la diminution rapide du nombre de classes CPF au secondaire, sans la mise en



place de mesures d'atténuation ou de diminution de ratios dans les classes ordinaires. Le 14 mai suivant, un groupe de personnes déléguées a entre autres proposé à l'APD de demander au CSSDM d'instaurer un moratoire sur la fermeture des classes de type CPF au secondaire. Cette proposition a unanimement été adoptée par l'assemblée.

Ce groupe poursuit son combat et les personnes déléguées de tous les établissements seront prochainement sollicitées afin de soutenir cette mobilisation. L'Alliance appuie fortement la mobilisation des milieux pour défendre leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves.

PAS UNE BONNE SOLUTION

Étouffer un programme conçu pour offrir davantage de services aux élèves à risque, handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage va totalement à l'encontre de leurs chances de réussite.

Qu'en penserait le gouvernement caquiste qui, dans ses promesses électorales, avait indiqué qu'il voulait revoir les méthodes d'inclusion? Il aurait avantage à revoir tous les modèles qui provoquent des inégalités sociales dans le système d'éducation publique, à commencer par l'école à trois vitesses.

De notre côté, nous appuyons les initiatives pour poursuivre notre combat dans le but d'améliorer la composition de la classe, pour nous et pour les élèves, qui ont droit à l'égalité des chances.



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

MODALITÉS D'APPLICATION PROGRESSIVE ET DATES D'ENTRÉE DES NOTES 2024-2025

Bien que le bulletin unique ait été implanté en 2011-2012, l'*Instruction annuelle 2024-2025* du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), publiée le 29 août dernier, continue de permettre des modalités d'application progressive. En effet, cette année encore, le ministère poursuit sa pratique permettant aux écoles d'adopter des normes et modalités d'évaluation (NME) qui donnent la possibilité aux enseignantes et enseignants de ne pas inscrire un résultat à la première ou à la deuxième étape pour certaines matières. La liste de ces matières demeure inchangée par rapport aux dernières années quant à l'application des modalités d'implantation progressive du bulletin unique, à l'exception de l'inclusion du nouveau cours de Culture et citoyenneté québécoise, dont l'implantation était facultative l'an dernier, mais obligatoire cette année.

PRIMAIRE

Culture et citoyenneté québécoise, anglais langue seconde, éducation physique et les disciplines artistiques.

SECONDAIRE

Matières de 1^{re} à 3^e secondaire de 100 heures et moins, soit :

- 1^{re} et 2^e secondaire : anglais, sciences et technologie, géographie, histoire, culture et citoyenneté québécoise, éducation physique et les disciplines artistiques ;
- 3^e secondaire : anglais, histoire, projet personnel d'orientation, éducation physique, disciplines artistiques et matières à option.

En outre, les dispositions concernant les compétences dites transversales (autres compétences) demeurent également en vigueur. Ainsi, il est encore permis de ne commenter que l'une de ces quatre compétences, à l'étape jugée la plus appropriée. Rappelez-vous de prévoir ces éléments dans la proposition de NME des enseignantes et enseignants de votre établissement afin de vous prévaloir de ces assouplissements.

Rappelons par ailleurs que l'article 30.1 du *Régime pédagogique* ne prévoit l'obligation d'inscrire un résultat par compétence ou volet que pour

ceux ayant fait l'objet d'une évaluation, et ce, à la fin des deux premières étapes. Il prescrit toutefois l'évaluation de l'ensemble des compétences de chaque matière à la troisième étape. Il est donc possible, sous réserve des modalités d'application progressive précédemment évoquées et des autres dispositions prévues aux NME de votre école, de n'évaluer qu'une compétence à chacune des deux premières étapes.

Enfin, gardez en tête qu'il est toujours possible de modifier les NME, notamment pour tenir compte des modalités décrites ci-dessus et pour y faire inscrire des dates d'entrée des notes dans le GPI ou Mozaïk qui soient respectueuses de la réalité enseignante, en effectuant une proposition de modification des NME à la direction.

Cette année, fidèle à sa pratique, l'Alliance vous recommande de faire une proposition de NME prévoyant 5 jours ouvrables pour déposer vos résultats à chacune des deux premières étapes, avant les dates butoirs que sont le 20 novembre 2024 et le 15 mars 2025, comme prescrit au *Régime pédagogique* pour transmettre le bulletin aux parents. Ainsi, l'Alliance vous suggère de proposer le 13 novembre et le 10 mars comme dates de remise des résultats. Toutefois, pour les élèves de 5^e secondaire, nous vous proposons de remettre leurs résultats plus tôt à la fin de la deuxième étape, pour leur permettre de déposer le dossier le plus complet possible au Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) dans le cadre de leur demande d'admission au cégep.

Quant à la 3^e étape, l'Alliance vous suggère de proposer une remise des résultats au plus tard l'avant-dernière journée de l'année de travail, soit le 25 juin 2025.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter [ces documents complémentaires](#) nécessaires à la mise en œuvre des propositions de modification des NME.



Pour toute question, veuillez communiquer avec le soussigné.

Vincent Hamel Davignon, conseiller

ENFANTS À CHARGE ET ASSURANCES COLLECTIVES

L'arrivée du mois de septembre nous rappelle malheureusement que l'été tire à sa fin, mais marque également la rentrée des classes des étudiants.

Si vous avez des enfants à charge âgés de plus de 18 ou 21 ans (selon votre contrat), vous devez signifier à votre assureur qu'ils fréquentent un établissement scolaire à temps plein, le cas échéant, afin qu'ils continuent à bénéficier de votre couverture d'assurance collective.

Nous vous invitons donc à confirmer le statut étudiant de vos enfants à charge auprès de votre assureur sans tarder afin d'éviter tout problème de remboursements auxquels vous auriez droit.



Marc Larouche, conseiller

SPÉCIALISTES TEMPS D'ENSEIGNEMENT



Le temps moyen d'enseignement d'un spécialiste doit tendre vers 20 heures et 30 minutes (1230 minutes) par semaine ?

La tâche éducative est de 23 heures en moyenne par semaine et elle doit comprendre du temps pour l'encadrement des

élèves, les surveillances collectives, la récupération et les activités étudiantes.

Extrait du document [Les Savoirs essentiels - Les spécialistes au primaire.](#)

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES MEMBRES À STATUT PRÉCAIRE ET EN DÉBUT D'EMPLOI

FGJ

Comme vous l'avez peut-être remarqué, le Comité des membres à statut précaire et en début d'emploi n'apparaît pas dans le cahier des comités syndicaux pour l'appel de candidatures de 2024-2025. Une nouvelle formule sera mise sur pied cette année, afin de favoriser l'intégration syndicale de davantage d'enseignantes et d'enseignants à statut précaire ou en début d'emploi.

En effet, au lieu de former un comité syndical auquel huit membres tout au plus peuvent participer, des assemblées consultatives pour les membres à statut précaire et en début d'emploi auront lieu durant l'année. L'objectif sera de permettre à plus de membres de formuler des recommandations pour que l'Alliance réponde mieux à leurs besoins, de réfléchir aux enjeux et problématiques vécus par les profs en début de carrière au CSSDM ainsi qu'à la valorisation des membres ayant ce statut. Comme chaque année, une soirée de nomination des personnes déléguées à statut précaire et en début d'emploi aura tout d'abord lieu. Puis, les assemblées consultatives suivront. Cette nouvelle approche facilitera l'établissement de liens directs entre les membres à statut précaire et en début d'emploi avec les personnes déléguées qu'elles et qu'ils auront élus. Ainsi, il sera possible pour ces membres de donner des mandats pour les Assemblées de personnes déléguées (APD), ce qui constitue un ajout démocratique intéressant par rapport à l'ancienne formule qu'était le comité. Les détails suivront sous peu!



Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la soussignée, responsable du dossier, par courriel.

Amélie Piché Richard, vice-présidente



APPELS DE CANDIDATURES

PROLONGATIONS

COMITÉ D'ENCADREMENT DES STAGIAIRES

Le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) est à la recherche d'un membre substitut pour assurer une présence en tout temps lorsqu'un membre régulier doit s'absenter.

Si le sujet vous intéresse, si les enjeux liés à la relève vous donnent envie de vous impliquer, ce poste est pour vous! Vous avez **jusqu'à 15 h le vendredi 20 septembre 2024** pour remplir ce [formulaire](#).

COMITÉ SASAF CSSDM 2024-2026

L'Alliance est à la recherche de deux enseignantes ou enseignants du champ 20 pour participer aux rencontres du Comité SASAF pour un mandat de deux ans (2024-2026).

Les membres intéressés doivent faire parvenir leur candidature **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024**, en remplissant ce [formulaire](#).

TABLE DES SPÉCIALISTES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE EN ARTS

L'Alliance souhaite continuer les travaux entamés depuis 2022-2023 concernant les spécialistes au primaire et au secondaire en arts.



Si vous désirez faire partie de cette table, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard à 15 h le vendredi 20 septembre 2024** en remplissant ce [formulaire](#).

Sue Bradley, vice-présidente

RAPPEL FORMATION SYNDICALE MON RÔLE DE PERSONNE DÉLÉGUÉE

TOUS
LES
SECTEURS

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 1^{er} octobre 2024 de 9 h 30 à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance.

CAF
PH

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).



Patrick Trottier, vice-président
Jehanne Blaise, vice-présidente

EDA

CPEPE — SECTEUR EDA

Cette session de formation donnée uniquement aux membres de l'éducation des adultes, avec libération syndicale, se tiendra **le jeudi 3 octobre 2024 de 13 h à 15 h 30**, via Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).



Jehanne Blaise, vice-présidente
Chantal Forcier, conseillère

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER MELISSA HERNANDEZ À L'ADRESSE SUIVANTE : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

RAPPEL

CPCEREHDAA

L'Alliance sollicite votre participation afin de pourvoir **2 postes réguliers** laissés vacants au Comité paritaire consultatif pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPCEREHDAA).

Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 15 h le vendredi 20 septembre 2024** en remplissant ce [formulaire](#).



Marie Contant, vice-présidente

FAITES PARTIE D'UN COMITÉ SOCIOPOLITIQUE !

LORS DU COLLOQUE DE L'ALLIANCE EN AVRIL DERNIER, CHAQUE COMITÉ SOCIOPOLITIQUE A PU EXPLIQUER L'IMPORTANCE DE SES TRAVAUX DANS LE CONTEXTE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT À MONTRÉAL. ILS ONT AINSI PU SENSIBILISER LES NOMBREUSES PERSONNES PRÉSENTES ET LES APPELER À SE MOBILISER. VOICI DES EXTRAITS D'ALLOCATION QU'ONT PRONONCÉE LES MEMBRES DES COMITÉS LGBTQ2S+ ET ALLIÉ·E·S ET DU COMITÉ SUR LES RÉALITÉS DES PERSONNES AUTOCHTONES ET RACISÉES LORS DE CET ÉVÉNEMENT. UN AUTRE ARTICLE SUIVRA DANS LE PROCHAIN BIS.

COMITÉ LGBTQ2S+ ET ALLIÉ·E·S



En nous réunissant aujourd'hui dans un même événement, nous affirmons que toutes les luttes de travailleurs et de travailleuses pour la justice, qu'elles soient syndicales, féministes, écologistes, antiracistes ou contre l'homophobie doivent toutes être portées par nous, enseignantes et enseignants.

Déjà dans les années 80, alors que les organismes communautaires peinaient à faire face à l'épidémie du VIH, les syndicats ont mené la lutte pour la reconnaissance des conjointes et conjoints de même sexe pour les assurances collectives, ce qui a pavé la route au mariage de même sexe. De même, les syndicats ont pu mettre à profit leurs communications, leur influence et la force de leurs centaines de milliers de membres pour sensibiliser et éduquer la population sur ces enjeux.

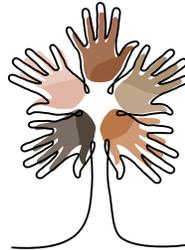
Malheureusement, 40 ans plus tard, la situation de Mix Martine, qui a fait les manchettes l'automne passé, ainsi que les attaques législatives contre les élèves trans et non-binaires au Nouveau-Brunswick et en Alberta nous rappellent que les luttes LGBTQ2S+ sont toujours à mener.

Cette année, le kiosque du comité ainsi que les macarons que nous avons distribués se veulent en solidarité des profs et des élèves qui vivent l'homophobie et la transphobie, simplement pour avoir affirmé leur identité, droit prévu à la charte. Ne pas pouvoir affirmer son identité crée un climat de travail toxique, ne pas pouvoir affirmer son identité crée des conditions d'apprentissage invivables.

L'école montréalaise accueille des jeunes LGBTQ2S+, des enfants de familles homoparentales et transparentales ainsi que des élèves issus de l'immigration qui sont choisis par le Québec pour pouvoir y vivre sans crainte leur orientation ou identité de genre.

Le Comité LGBTQ2S+ et allié·e·s de l'Alliance réunit autant des profs de la communauté que des profs alliés qui veulent poursuivre la lutte pour des écoles ouvertes à cette diversité et une société qui l'embrasse totalement. Nous produisons des outils pour informer et outiller nos collègues, nous nous mobilisons, nous travaillons au développement syndical de l'Alliance.

COMITÉ SUR LES RÉALITÉS DES PERSONNES AUTOCHTONES ET RACISÉES



Être une personne racisée signifie être confrontée à une série de préjugés, souvent issus de la discrimination et parfois de l'ignorance. Dans le domaine de l'enseignement, les personnes racisées peuvent être victimes de préjugés, d'isolement professionnel et de harcèlement psychologique. Malgré les avancées, il reste des obstacles à surmonter, notamment des évaluations biaisées, des partages de tâches inégaux et des non-renouvellements de contrat injustifiés.

Il est essentiel d'intégrer les personnes racisées dans nos structures et de les encourager à participer activement à la vie syndicale. Notre expérience nous montre que notre participation est parfois limitée et il est de notre devoir commun de favoriser une culture inclusive et de soutenir nos collègues racisés dans cette démarche. Pour assurer un environnement de travail respectueux, le syndicat doit mettre en place des mesures de sensibilisation, de communication et de mentorat pour les membres des communautés ethnoculturelles, afin de dénoncer les actes et les inconforts racistes.

Les comités sociopolitiques de l'Alliance sont à nouveau à la recherche de membres souhaitant contribuer à leur mission. L'appel de candidatures pour former les comités syndicaux est lancé !

CAHIER DES COMITÉS SYNDICAUX

Vous pouvez consulter [le cahier des comités syndicaux](#) pour en apprendre plus et pour soumettre votre candidature.



ÉGALITÉ DE DROIT VS ÉGALITÉ DE FAIT



Au Québec, comme dans de nombreux pays, les femmes et les hommes ont les mêmes droits... en théorie. Dans les faits, ils ne sont pas égaux. Deux cas de figure parmi d'autres : en 2013, au Québec, les femmes représentaient 83 % des victimes d'agressions sexuelles et gagnaient 71 % du revenu des hommes.

RENOUVEAU SYNDICAL

Notre organisation peut miser sur des membres informés, proactifs et présents pour défendre l'école publique. Cet engagement est grandement attribuable au leadership qu'exercent les personnes déléguées au sein de leurs établissements respectifs. Le rôle de la personne déléguée est parfois mal compris, ce qui peut freiner l'élan des profs voulant se porter volontaires. La personne déléguée n'a pas besoin de connaître la convention collective sur le bout de ses doigts ou d'accompagner ses collègues à des rencontres avec la direction, par exemple. L'Alliance est là pour ça.

Une matinée d'introduction au rôle de la personne déléguée au sein de l'équipe syndicale aura lieu **le 8 octobre prochain** sous libération syndicale, à la Plaza Antique. La séance d'information permettra aux membres de démythifier ce rôle et ses implications et de présenter les nombreux outils qu'offre l'Alliance en soutien. Les personnes participantes auront aussi l'occasion d'assister comme observatrices à l'Assemblée de personnes déléguées qui suit en après-midi. Cette activité s'adresse aux membres qui songent à assumer la fonction de personne déléguée dans une école qui n'en compte pas ou peu et qui souhaitent avoir un aperçu avant de se lancer. Elle ne remplace pas la formation offerte aux personnes déléguées déjà élues. Elle se veut plutôt une tentative d'insuffler un vent de renouveau syndical au sein de votre établissement, afin de recruter de nouvelles personnes déléguées et de veiller à la pérennité de notre modèle d'organisation.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le 1^{er} octobre**. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les soussignés.



●
Sue Bradley, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller

POUSSE, MAIS POUSETTES ÉGALES

Les femmes canadiennes assument en grande majorité les responsabilités familiales et composent la majorité des familles monoparentales. Elles affrontent un marché de l'emploi où elles sont désavantagées en ce qui concerne le salaire, le type d'emploi et les possibilités de promotion.

Avec les dispositions actuelles de la Loi sur l'assurance-emploi, les femmes canadiennes qui perdent leur emploi pendant leur congé de maternité ou trop peu de temps après ce congé se voient refuser les prestations régulières d'assurance-emploi. Changer cette situation pour près de 3 000 femmes canadiennes par année serait simple pour le gouvernement. Ce dernier reconnaît le problème, mais refuse d'intervenir!

C'est dans ce contexte et devant l'urgence d'agir que des enseignantes membres de l'Alliance se sont jointes au Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal, dans le cadre de sa campagne Pousse, mais poussettes égales, pour participer à la grande manifestation contre l'appauvrissement des mères. La marche du 10 septembre dernier s'est conclue devant le bureau de circonscription de Justin Trudeau, où nous avons déploré haut et fort l'inaction du premier ministre et de son gouvernement.

●
Marie Contant, vice-présidente
Sue Bradley, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller



© Alliance

RAPPEL RECRUTEMENT DES ÉQUIPES SYNDICALES

Afin d'assurer une juste représentation de ses membres, mais aussi pour diffuser adéquatement l'information syndicale, l'Alliance considère toujours aussi important d'avoir accès à tous les établissements du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), d'autant plus primordial cette année, alors que nous appliquerons la nouvelle *Entente nationale*.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement entrera en communication avec vous pour solliciter votre engagement au sein de votre équipe syndicale.

Que vous en soyez à votre première ou vingtième année dans des fonctions syndicales, votre équipe à l'Alliance est disponible pour vous épauler et vous accompagner dans votre travail. Aidez-nous à recruter de nouvelles personnes déléguées!

●
Sue Bradley, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



APPUI À DES COLLÈGUES SYNDIQUÉS

Une dizaine de membres de l'Alliance sont allés visiter les travailleuses et les travailleurs de l'usine de production de verre Prelco, affiliée à la CSN, qui ont été sauvagement mis en lockout par leurs patrons en juin dernier. On compte, parmi leurs demandes, en tous points raisonnables, des augmentations de salaire décentes et une participation accrue de l'employeur aux versements à leur REER. Les négociations sont au point mort. L'employeur refuse de consentir à quoi que ce soit et a même obtenu une injonction limitant les actions des syndiqués en lockout. Pire encore, il a eu recours à des travailleurs de remplacement pour faire le travail des syndiqués, ce qui est moralement inacceptable et en tous points contraire au Code du travail.



© Alliance



Les membres de l'Alliance ont reçu un appui considérable de la part des travailleuses et travailleurs durant la grève de 2023. Il va de soi que nous serons présentes et présents dans les prochaines années pour soutenir celles et ceux qui auront le courage de se tenir debout face à leur employeur afin d'améliorer leurs conditions de travail.

●
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

LANCEMENT DE L'ANNÉE SYNDICALE

LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE DERNIER, PRÈS DE 200 MEMBRES SE SONT RETROUVÉS AU LIVART POUR SOULIGNER LA RENTRÉE SYNDICALE. POUR L'OCCASION, L'ALLIANCE AVAIT EXPOSÉ DE NOMBREUSES PHOTOS D'ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES : ASSEMBLÉES SYNDICALES, ACTIONS DE VISIBILITÉ, MANIFESTATIONS, PIQUETAGE, ETC. ELLES ONT PIQUÉ LA CURIOSITÉ DES MEMBRES.

UNE MAGNIFIQUE SOIRÉE, OÙ ILS ONT PU RIRE, ÉCHANGER ET FESTOYER !



Photos : Alliance

